

# Règlement de Participation aux ARKIAWARDS 2025 BY arkitectureonweb

Nous célébrons le projet comme un processus créatif entre savoir et vision.

## 1. Introduction

ARKIAWARDS est une initiative promue par arkitectureonweb, arrivée à sa troisième édition, qui célèbre la qualité du projet architectural comme une synthèse vertueuse entre compétence technique et élan créatif.

La reconnaissance valorise des œuvres et des processus qui intègrent technique et design, durabilité et recherche, promouvant une nouvelle culture du projet contemporain.

## 2. Destinataires

Le concours s'adresse aux architectes, designers et agences d'architecture du monde entier ayant réalisé un projet durant la période triennale 2023–2025 (septembre inclus).

## 3. Objectifs et avantages pour les participants

Participer aux ARKIAWARDS signifie :

- Promouvoir son agence et son travail à l'échelle internationale.
- Obtenir de la visibilité grâce au portail arkitectureonweb, à ses réseaux sociaux et à sa newsletter.
- Rejoindre une communauté active et inspirée.
- Contribuer à la diffusion d'une culture du projet innovante.

## 4. Modalités de participation

Les candidatures sont ouvertes du 1er septembre au 31 octobre 2025. Chaque participant pourra présenter un seul projet dans une seule catégorie parmi :

- Architecture
- Intérieur
- Design

## 5. Modalités d'envoi

### 5.1 Format des fichiers

Les projets doivent être envoyés via le formulaire en ligne disponible sur la page ARKIAWARDS du site [www.arkitectureonweb.com](http://www.arkitectureonweb.com). Le téléchargement de dossiers compressés contenant tous les matériaux requis est autorisé. Détails spécifiques :

- **Documentation textuelle** : Doit être téléchargée dans un dossier compressé d'une taille maximale de 100 Mo. Les formats de compression acceptés sont .zip et .rar. Le dossier doit contenir tous les textes descriptifs du projet, y compris d'éventuels documents de soutien, rapports techniques et autres informations pertinentes.
- **Images et vidéos** : Doivent être téléchargées dans un second dossier compressé, également d'une taille maximale de 100 Mo. Les formats de compression acceptés sont .zip et .rar. Ce dossier doit contenir des images en haute résolution (minimum 300 dpi) et, le cas échéant, des vidéos illustrant le projet. Les images peuvent être au format JPEG ou PNG, tandis que les vidéos doivent être au format MP4.

## 5.2 Procédure d'envoi

1. **Accès au formulaire** : Accéder au formulaire de candidature disponible sur le site [www.arkitectureonweb.com](http://www.arkitectureonweb.com).
2. **Remplissage du formulaire** : Remplir tous les champs obligatoires, en fournissant les informations requises sur le projet et les participants.
3. **Téléversement des fichiers** : Télécharger les dossiers compressés (.zip ou .rar) conformément aux spécifications fournies. Un dossier doit contenir tous les textes descriptifs, l'autre les images et vidéos.
4. **Prise de connaissance de la politique de confidentialité, acceptation des conditions d'utilisation et du règlement du concours** : ces champs sont obligatoires pour poursuivre l'envoi du projet.
5. **Confirmation de l'envoi** : Une fois les fichiers téléchargés et le formulaire complété, confirmer l'envoi de la candidature. Une notification de confirmation sera envoyée à l'adresse e-mail indiquée dans le formulaire d'inscription.

Si l'architecte envoie un projet pour la première fois, un profil personnel sera automatiquement généré sur le réseau [arkitectureonweb.com](http://arkitectureonweb.com).

Dans l'e-mail de confirmation d'envoi figurera un lien permettant de confirmer la candidature et de définir le mot de passe d'accès au profil utilisateur sur le portail. Il sera nécessaire de saisir le mot de passe choisi deux fois (champ « mot de passe » et champ « confirmer le mot de passe ») ; il sera également demandé d'accepter la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation du portail.

Une fois la définition du mot de passe terminée, la procédure d'envoi sera conclue avec succès. Voici les étapes résumées pour un nouvel utilisateur :

1. Envoyer le projet.
2. Création automatique du profil. Si c'est votre premier envoi, le système génère un profil personnel sur [arkitectureonweb.com](http://arkitectureonweb.com).
3. Recevoir l'e-mail de confirmation. Il contient le lien pour confirmer l'envoi et définir le mot de passe d'accès au profil sur Liferay.
4. Ouvrir le lien dans l'e-mail.
5. Définir le mot de passe. Saisir le même mot de passe deux fois (champ « mot de passe » et champ « confirmer le mot de passe »).
6. Accepter la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation du portail.
7. Confirmer et enregistrer. L'envoi sera complété avec succès.

## 5.3 Date limite de présentation

Les candidatures doivent être présentées au plus tard le 31 octobre 2025. Aucune candidature envoyée après cette date ne sera acceptée.

## 6. Catégories en concours

Chaque participant peut présenter un seul projet, en choisissant l'une des trois catégories disponibles. Voici la liste des types de projets admis pour chaque catégorie :

- **Architecture** : Récompense des projets intégrant esthétique, durabilité et utilité. Inclut : Villas, complexes résidentiels, hôtels et bâtiments d'hébergement, bâtiments commerciaux, gratte-ciel, musées et espaces culturels, établissements scolaires, infrastructures sanitaires, infrastructures urbaines (gares, aéroports).
- **Intérieur** : Récompense des projets d'intérieurs exprimant qualité spatiale, usage intelligent des matériaux, atmosphère immersive et recherche conceptuelle.

Habitations privées, lofts et appartements, espaces commerciaux (boutiques, showrooms, magasins), espaces d'hospitalité (hôtels, chambres d'hôtes, resorts), environnements de travail (bureaux, coworkings, cabinets professionnels), espaces publics et culturels (bibliothèques, galeries, restaurants, bars).

- **Design** : Reconnaît l'excellence dans le design de produit. Inclut : Mobilier, compléments d'ameublement (miroirs, vases), technologie (smartwatches, enceintes, accessoires informatiques), électroménagers design (réfrigérateurs, machines à café), éclairage (lampadaires, lustres), articles lifestyle (vélos, skateboards, trottinettes).

## 7. Jury

Le jury 2025 sera composé de professionnels de renommée internationale :

- Fabio Sciacca, Fondateur arkitectureonweb
- Giulia Schellino, Directrice arkitectureonweb
- Mara Pasquini, Communication et journalisme
- Alessandra La Polla, Experte en design intérieur
- Chizu Kobayashi, Designer
- Julia von Stietencron, Curatrice
- Hello Wood, Studio d'Architecture
- Crahayjamaigne, Studio d'Architecture et de Design
- Roberto Viazzo, Architecte
- Monovolume, Studio d'Architecture
- Lascia la scia, Collectif créatif
- Pietro Travaglini, Architecte et Designer

## 8. Critères d'évaluation

Le jury évaluera les projets sur la base des critères énumérés pour chaque catégorie, en attribuant pour chacun une note de 0 à 5. Chaque critère aura le même poids. La somme de toutes les notes attribuées par les jurés déterminera le projet ayant obtenu le score le plus élevé.

En cas d'égalité, si deux ou plusieurs projets obtiennent le même score total, les critères suivants s'appliqueront :

1. **Innovation** : Le projet avec la note la plus élevée dans la catégorie « Innovation » sera retenu.
2. **Durabilité** : Si l'égalité persiste, le projet avec la note la plus élevée dans la catégorie « Durabilité » sera retenu.
3. **Vote de départage du jury** : Si l'égalité persiste encore, le jury procédera à un vote de départage. Chaque membre du jury votera pour l'un des projets à égalité, et sera retenu le projet ayant obtenu le plus de votes.

### Architecture

- Innovation
- Durabilité
- Insertion dans le contexte
- Créativité

### Intérieur

- Innovation

- Durabilité
- Qualité spatiale
- Fonctionnalité
- Atmosphère

## Design

- Innovation technologique
- Durabilité et cycle de vie
- Fonctionnalité et utilisabilité
- Esthétique
- Concept créatif

## 9. Communication des lauréats et reconnaissance

### 9.1 Notification aux professionnels ayant obtenu le score le plus élevé dans les trois catégories

Les résultats seront communiqués par e-mail le 10 décembre 2025.

### 9.2 Proclamation

La proclamation aura lieu le 18 décembre 2025 sur le compte Instagram de arkitectureonweb, lors d'un direct avec modération bilingue (ITA/ENG), au cours duquel seront annoncés les professionnels ayant obtenu le score le plus élevé dans les trois catégories.

En signe de reconnaissance, les trois professionnels recevront une illustration originale réalisée par l'artiste Marco Morosini, spécialement créée pour l'événement et proposée en édition limitée.

S'y ajouteront d'autres formes de valorisation et de visibilité :

- Promotion numérique, via des newsletters dédiées, des mentions sur les canaux officiels et des articles approfondis.
- Utilisation du label officiel « ARKIAWARDS 2025 WINNER », qui pourra être apposé sur tout support de communication relatif au projet primé, comme signe distinctif de la reconnaissance obtenue.

## 10. Originalité du projet et droits d'auteur

### 10.1 Originalité du projet

Exigence d'originalité : Les projets présentés doivent être des œuvres originales du participant. Chaque participant doit garantir que le projet n'est pas une copie ou une adaptation non autorisée d'œuvres existantes.

### 10.2 Droits d'auteur

- **Propriété intellectuelle** : Les participants conservent les droits d'auteur sur leurs projets. Arkitectureonweb ne revendique aucun droit de propriété sur les matériaux envoyés.
- **Autorisation d'utilisation** : En participant au concours, les professionnels accordent à arkitectureonweb une licence non exclusive, gratuite et illimitée dans le temps pour utiliser, publier et distribuer les matériaux envoyés sur tout support, numérique ou imprimé, à des fins promotionnelles liées au concours.
- **Responsabilité** : Les participants garantissent disposer de tous les droits nécessaires pour présenter le projet au concours ainsi que les droits relatifs aux images et photographies, et

dégagent arkitectureonweb de toute responsabilité en cas de réclamations de tiers liées à la violation de droits d'auteur.

### **11. Termes et conditions**

Pour participer au concours, il est nécessaire de s'inscrire sur la plateforme arkitectureonweb, de prendre connaissance de la politique de confidentialité et d'accepter les conditions d'utilisation.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Les projets présentés doivent être originaux et réalisés par le participant.

### **12. Contacts**

Pour plus d'informations, contacter la rédaction de arkitectureonweb à l'adresse e-mail :

[notification@arkitectureonweb.com](mailto:notification@arkitectureonweb.com)